

I BUT DU COURS

La musique, ce n'est « pas fait pour qu'on en parle [mais] pour qu'on en fasse ». (V. Jankélévitch). Force est de reconnaître que plusieurs philosophes importants n'ont pas respecté cette maxime. Car il apparaît évident, et dès les débuts de la philosophie, que la musique est un problème sur lequel il faut se pencher : elle a un impact indéniable mais obscur sur le comportement humain, et comme la philosophie réfléchit au sens de l'humain, elle se doit de réfléchir au sens de la musique. Le cours aura donc pour but de réfléchir au rôle de la musique sur nos vies, à l'influence qu'elle peut avoir sur notre comportement et au but vers lequel elle peut espérer porter l'humain. Les réflexions ne manquent pas sur la musique et sont loin d'arriver aux mêmes conclusions : différents types de musique sont-ils porteurs de vertu, d'autres de vice? En quel sens peut-on dire que la musique est cathartique? La musique n'est-elle finalement que simple œuvre d'amusement pour laquelle il est inutile d'être trop scrupuleux? Lorsque la musique nous porte à la transe, la voilà-t-elle réussie? Est-elle le « déploiement de la vérité » (Hegel), l'incarnation de l'absolu, un art plus rationnel qu'il n'y paraît? Nous sort-elle de ce que nous sommes ou nous fait-elle entrer encore plus profondément en nous-mêmes? Ou encore, la musique peut-elle être utilisée comme baromètre de l'état d'une société? Si nous voulons pouvoir juger encore aujourd'hui de la responsabilité de certaines musiques impliquées par exemple dans certaines tragédies, il est plus qu'urgent de pouvoir répondre à ces questions.

II OBJECTIFS :***De connaissances :***

- a) Comprendre quelques théories philosophiques importantes sur la musique et en mesurer leur pertinence actuelle.
- b) Acquérir une compréhension de base du contexte (philosophique et historique) dans lequel s'inscrivent les diverses théories.

D'habiletés :

- c) Réfléchir au rôle de la musique sur le comportement humain.
- d) Critiquer certaines théories en les mesurant à d'autres.
- e) Exprimer adéquatement sa propre compréhension des théories.

III CONTENU :

- 1- Introduction : Musique et ordre cosmique : les premières idées occidentales sur la musique (les Pythagoriciens) et la survivance de ces idées dans la modernité (Kepler).

- 2- Musique et excellence morale : la place de la musique dans les cités idéales de Platon et d'Aristote.
- 3- Musique et simple plaisir : Philodème de Gadara comme critique antique des modèles platoniciens et aristotéliens. Survivance de cette théorie dans nos sociétés libérales.
- 4- Musique et décadence : la musique comme symptôme du déclin de l'humanité. Nietzsche contre Wagner, et la musique rock critiquée par Allan Bloom.
- 5- Musique et vérité : la musique porteuse d'un sens qui la dépasse et qui dépasse sa reproductibilité technique : Hegel et Adorno.
- 6- Musique et transe : l'emprise de la musique sur l'esprit : la musique techno comme continuité de la transe primitive.
- 7- Conclusion : quelle musique pour aujourd'hui? Doit-on légiférer sur elle? A-t-elle perdu de son « influence » sur le comportement humain?

IV FORMULE PÉDAGOGIQUE :

Cours magistraux.
Discussions.

V LECTURES :

Un recueil de textes sera utilisé pour ce cours. D'autres lectures pertinentes peuvent être demandées durant la session.

À se procurer aussi :

- Adorno, *Philosophie de la nouvelle musique*, Gallimard/tel, 1979, 224p.
- Nietzsche, *Le cas Wagner* suivi de *Nietzsche contre Wagner*, Gallimard/folio, 1991, 163p.

VI MODES ET CRITÈRES D'ÉVALUATION :

- Un examen écrit (1 question à développement) de mi-session en classe
20%, au 7^{ème} cours
Vérification de l'objectif (a) (b) (d) (e)
- Un examen écrit final en classe (2 questions à développement)
30%, au dernier cours de la session
Vérification de l'objectif (a) (b) (d) (e)
- Un travail écrit de 10 à 15 pages hors classe
50%, à remettre à la 13^{ème} semaine de cours
Vérification de l'objectif (a) (b) (c) (d) (e)

Les travaux remis en retard seront pénalisés de **5 % par jour**.

VII BIBLIOGRAPHIE SÉLECTIVE :

- Th. Adorno, *Essai sur Wagner*, trad. H. Hildenbrand et A. Lindenberg, Galliamard/nrf essais, 1993
- Th. Adorno, *Le caractère fétiche dans la musique*, trad. Ch. David, Allia, 2007
- Th. Adorno, *Mahler*, trad. J-L Leleu et T. Leydenbach, Minit, 1996
- Th. Adorno, *Philosophie de la nouvelle musique*, trad. H. Hildenbrand et A. Lindenberg, Gallimard/tel, 1979
- Aristote, *Les politiques*, trad. P. Pellegrin, GF, 1993
- Aristote, *Poétique*, trad. J. Hardy, Gallimard/tel, 1996
- Augustin, *De musica (Traité de la musique)*, trad. de MM. Thénard et Citoleux, Éditions du Sandre, 2007
- A. Bloom, *L'âme désarmée*, trad. P. Alexandre, Guérin littérature, 1987
- Th. De Koninck, *La nouvelle ignorance et le problème de la culture*, PUF, 2000
- Descartes, *Abrégé de musique*, trad. F. de Buzon, PUF/Épiméthée, 1987
- Hegel, *Esthétique*, tome 2, trad. C. Bénard, LGF, 1997
- W. Jaeger, *Paideia*, trad. A. et S. Devyver, Gallimard/tel, 1988
- V. Jankélévitch, *La musique et l'ineffable*, Seuil, 1983
- Kepler, *Le secret du monde*, trad. A. Segonds, Gallimard/tel, 1993
- Nietzsche, *Le cas Wagner*, trad. J-C Hémerly, Gallimard/folio, 1991
- Philodème de Gadara, *Sur la musique, livre IV*, 2 tomes, trad. D. Delattre, Les belles lettres, 2007
- Platon, *Œuvres complètes*, éd. L. Brisson, Flammarion, 2008
- Plutarque, *De la musique*, trad. F. Lasserre, Urs Graf-Verlag, 1954
- Schopenhauer, *Le monde comme volonté et comme représentation*, trad. A. Burdeau, PUF/Quadrige, 2003
- G. Steiner, *Réelles présences*, trad. M. R. de Pauw, Gallimard/folio, 1994
- *Les Présocratiques*, éd. J-P Dumont, La pléiade, 1988

VIII CRITÈRES D'ÉVALUATION :

Compréhension et approfondissement de la matière
Rigueur de l'argumentation
Pertinence et originalité de la réflexion
Cohérence et clarté de l'expression

Des points seront enlevés pour les incorrections de la langue (voir Politique du français disponible sur le site web de la Faculté de philosophie).

Notation selon l'échelle en vigueur à la Faculté de philosophie.

Le plagiat est tout à fait proscrit. Se référer au site Internet de la Faculté et au Règlement des études.

Aucun travail transmis par courrier électronique ne sera accepté.

Étudiants ayant un handicap :

Voir la Procédure de mise en application des mesures d'accommodations scolaires, à l'adresse suivante : <http://www.aide.ulaval.ca/cms/site/cocp/pid/1936>